

Un écrivain français, M. de la Pare, nous dépeint une de ces "fêtes de la lune" au cours desquelles un enfant est tué et offert à l'idole farouche :

"C'était le premier soir de la pleine lune, écrit-il. Je m'étais dissimulé derrière une touffe de broussailles à une extrémité de la clairière sacrée. Une fort pierre plate servait d'autel et à sa base se trouvait une boîte de bois. Une marmite chauffait non loin de là sous un feu ardent.

Sur un côté se tenaient les tambours et les prêtres desservants. Le papa-loi, ou grand-prêtre, entre, portant dans ses bras un enfant noir. Il le coucha sur l'autel de pierre. Les tambours se mirent à résonner et il commença une danse funèbre, faisant des moulinets au-dessus de sa tête avec une hache tranchante.

La lumière de la lune vint frapper l'autel et de la boîte sortit la tête d'un serpent. Les assistants entonnèrent des chants en chœur. Le grand-prêtre prit l'enfant par les pieds et le sacrifia. Tous se le partagèrent ensuite pour le manger".

Quand les Français, dans les premières années du dix-neuvième siècle, peuplèrent cette colonie d'esclaves l'île se divisa en deux républiques, celle de S.-Domingue et celle de Haïti. Pour les civiliser, ils en envoyèrent plusieurs à Paris où ils furent instruits et raffinés. Le grand-père d'Alexandre Dumas, le célèbre romancier, fut du nombre de ces privilégiés. Il se forma bientôt un noyau de noirs intelligents et cultivés. La révolution vint arrêter les Français dans leur tentative de civilisation.

Un prêtre de Voodoo est connu à Haïti sous le nom de papa-loi et une prêtresse sous celui de mama-loi, corruption du mot français "roi". Dans

la manière de tresser leurs cheveux, de danser et de chanter, ces ministres s'inspirent des coutumes africaines.

Les papa-lois et les mama-lois ont, comme les Florentins du temps des Doges, une connaissance parfaite de tous les poisons. Le Haïtien croit communément — et avec raison jusqu'à un certain point — que ses prêtres, par la science des herbes qu'ils possèdent, sont maîtres de la vie et de la mort, de la folie, de l'idiotie et de la paralysie.

Il n'y a pas de doute qu'ils peuvent parfaitement simuler la mort. Plusieurs victimes sont ainsi obtenues. Une femme, un homme ou un enfant seront subitement frappés d'un mal mystérieux et seront en quelques heures laissés pour morts. Après les funérailles, qui dans ces pays ont lieu vingt-quatre heures après le décès, la tombe est ouverte, le faux "cadavre" exhumé, ressuscité et porté sur les autels cachés des environs.

Des mères de Haïti ont même été accusées d'avoir mangé leurs propres enfants. Interrogées, elles répondent infailliblement: "N'en avais-je plus le droit que tout autre puisqu'ils m'appartenaient!"

L'empereur noir Soulouque, connu pour sa grossièreté et ses prétentions exagérées, était un des plus fidèles disciples du dieu Voodoo. Le général Therlonde, qui commanda aussi l'île, fut même l'un de ses grands-prêtres et apparut souvent, en robe écarlate, au pied des arbres sacrés pour sacrifier des enfants au serpent adoré.

Si les chefs de ces indigènes ont participé à ces festins sanguinaires, que penser alors de la masse?

D'après sir Spencer St. John, consul-général de Haïti pour l'Angleterre, pendant quelques années, "il n'est